

BANGLADESH

Date des élections : 7 mai 1986

But de la consultation

Election des membres du Parlement pour la première fois depuis que la loi martiale a été imposée au niveau national et depuis la dissolution, en mars 1982*, du Parlement élu en février 1979.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral du Bangladesh, la Chambre de la Nation, comprend 300 membres élus pour 5 ans. Trente sièges sont en outre réservés exclusivement aux femmes qui doivent être élues par le Parlement lui-même.

Système électoral

Est électeur tout citoyen du Bangladesh, sans distinction de race, caste ou sexe, âgé de 18 ans révolus, sain d'esprit, résidant dans une circonscription donnée et n'ayant pas fait l'objet d'une condamnation aux termes de la Loi sur les collaborateurs (*Bangladesh Collaborators (Spécial Tribunals) Orderj* de 1972.

Des listes électorales sont dressées pour chaque circonscription. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles au Parlement tous les citoyens du Bangladesh ayant 25 ans révolus. Sont inéligibles les malades mentaux, les faillis non réhabilités, les personnes ayant fait acte d'allégeance à l'égard d'un Etat étranger, les personnes condamnées pour un délit infamant à une peine de prison de plus de deux ans, sauf si cinq années se sont écoulées depuis la date de leur sortie de prison, les personnes condamnées conformément à la Loi sur les collaborateurs (*Bangladesh Collaborators (Spécial Tribunals) Order*) de 1972, ainsi que les personnes liées par certains contrats à l'Etat ou occupant certains postes rétribués par le Gouvernement ou dans certaines entreprises publiques.

Tout acte de candidature doit être accompagné d'un dépôt de 2000 *takas*. Un candidat peut se présenter dans plusieurs circonscriptions.

300 membres du Parlement désignés au suffrage populaire sont élus dans autant de circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à un tour. L'électeur exprime son vote en faisant une marque dans la case portant le nom et le symbole du candidat de son choix.

En cas de vacance, des élections partielles sont organisées dans les 90 jours suivants.

*Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XVI* (1981-1982), p. 7.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Après plusieurs renvois, la date des élections avait été finalement fixée au 22 mars 1986. Le 7 avril, dernier jour de dépôt des candidatures, 1527 candidats s'étaient inscrits, dont 453 indépendants, selon les informations reçues.

Les principaux partis qui briguaient les sièges du Parlement étaient le Parti (du peuple) *Jatiya*, formé le 1^{er} 1986 après la levée de l'interdiction frappant l'activité politique au niveau national, qui regroupe les cinq parties de l'ancien Front national pro-gouvernemental de juillet 1985; la Ligue Awami, parti d'opposition gauchiste dirigé par Sheikha Hasina Wazed, fille de Sheik Mujibur Rahman, le premier à occuper le poste de Premier Ministre; et le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) qui a finalement décidé de boycotter les élections.

Le scrutin s'est déroulé dans un climat agité et a été marqué en outre par des accusations de fraudes électorales lancées par l'opposition, ce qui a conduit à la suspension des élections, le 10 mai, dans 109 circonscriptions. A la suite des réélections intervenues le 19 mai dans 37 circonscriptions, les résultats définitifs donnant au *Jatiya* la majorité absolue au Parlement ont été annoncés dix jours plus tard. Le 7 juillet, le *Jatiya* a également remporté sans opposition les 30 sièges de la Chambre réservés aux femmes.

La séance inaugurale du Parlement, tenue le 9 juillet, a été boycottée par 119 députés indépendants et de l'opposition. Un nouveau Cabinet a prêté serment le même jour. Le Premier Ministre est M. Mizanur Rahman Chowdhury, un civil, et le Chef de l'Etat depuis mars 1982 le général Hossain Mohammad Ershad.

Données statistiques

Résultats du scrutin et répartition des sièges
au Parlement

Nombre d'électeurs inscrits 47 880 000 (environ)

Formation politique	Nombre de sièges
Parti <i>Jatiya</i>	183*
Ligue Awami.	76
<i>Jamaat-i-islami</i>	10
Parti communiste du Bangladesh.	5
Parti national Awami (Bashani).	5
Ligue musulmane du Bangladesh.	4
<i>Jatiya Samajtantrik Dal-Rob</i>	4
<i>Jatiya Samajtantrik Dal (Shahjahan Siraj)</i>	3
Bangladesh <i>Krishak Sramik</i>	3
Parti des travailleurs du Bangladesh.	3
Parti national Awami (Mazaffar).	2
Indépendants.	<u>32</u>
	330

*Y compris les 30 sièges réservés aux femmes.